COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

Vendredi soir, 9 juin 1843.

Le marché n'a pas présenté un bien grand intérêt depuis notre revue de mardi dernier, les affaires ont été très circonscrites et les transactions de ces trois derniers jours sont extraordinairement limitées. Nous ne sommes pas éloignés aujourd'hui de la clôture de la saison des affaires, les arrivages de produits vont de jour en jour en diminuant à mesure que les transactions deviennent moins apparentes.

Hier et aujourd'hui ont été deux journées de pluie si forte que les affaires du dehors ont été tout à fait arrêtées, mais ce temps pluvieux est favorable à la campagne car les récoltes commençaient à souffrir de la sécheresse. Le fleuve est à 13 pieds 10 pouces au-dessus de la marque ordinaire des basses eaux.

COTON. Arrivé depuis le 6 du courant, de Louisiane et Mississipi 966 balles, Tennessee et North Alabama 6, par le lac 40, Floride 460, Texas 26, ensemble, 1472 balles. Exporté dans le même espace de temps, pour Liverpool 736 balles, Havre 2314, la Havane 674, Bordeaux 100, Elseneur (Danemark) 10, New York 657, Boston 2168, ensemble 6017 balles. Ce qui fait une réduction sur le stock de 4545 balles, et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 68,038 balles.

ETAT DU COTON.

1842 Septembre 1er, Stock en mains,		4,728
Reçu ces trois dern. jours	7,316	
Antérieurement,	1,056,018	1,067,300
		1,062,028
Exporté ces trois dern. jours	9,517	
Antérieurement,	984,475	993,992
Stock en mains ce soir 9 juin		68,036

A notre revue de mardi dernier, nous disions que le marché au coton avait été très actif au commencement de la semaine, et que les prix étaient très fermes à la clôture, depuis lors les transactions ont été modérées, elles ne consistent que de 700 balles vendues mercredi, 2300 vendues hier et 800 aujourd'hui, ce qui porte le chiffre total des ventes de ces trois derniers jours à 3700 balles. Le stock de coton Louisiane et Mississipi est peu élevé tandis que le coton Alabama est très abondant. Nous laissons subsister nos cotes comme suit :

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi:

Ordinaire et bas, de	4 3/4 à 5 1/2
Ordinaire,	5 3/4 à 6 1/4
Bon ordinaire,	6 3/4 à 7 1/4
Bon ordinaire et petit courant,	8 à 8 1/4
Petit courant et courant,	9 à 9 1/4
Bon courant,	10 à 00

Tennessee et North Alabama,

Ordinaire et bas,	3 1/2 à 5 1/2
Ordinaire,	5 3/4 à 5 3/4
Bon ordinaire,	6 à 6
Bon ordinaire et petit courant,	6 à 6 1/2
Petit courant et courant,	6 1/2 à 6 3/4
Bon courant,	6 3/4 à 7

TABAC. Depuis notre dernière revue, le marché s'est maintenu dans une très inactive condition. Il y a bien longtemps que les ventes n'avaient été aussi limitées. Ce besoin d'activité n'a cependant pas fait fléchir les prix que nous continuons à coter comme suit :

Inférieur et ordinaire, 2 à 2 1/4 cts., 3 1/4 à 4 1/4; beau courant, 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2; beau et bon courant, 2 3/4 3 3/4 et 4 3/4, choix, 3, 4 et 5. Les ventes de ces trois derniers jours ont été de 650 boucauts, parmi lesquelles nous signalons :

[illegible]

Arrivé depuis le 6 du courant 1331 boucauts, expédié dans le même espace de temps pour Cowes, 616 boucauts, [illegible], Bordeaux 37, Hamm (Danemark) 247, New York [illegible], ensemble 1126 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1842 Septembre 1, Stock en main		2,255
Reçu ces trois dern. jours	1,331	
Antérieurement	[illegible]	61,371
		63,626
Expédié ces trois dern. jours	1,126	
Antérieurement	37,462	38,588
Stock en mains ce soir 9 juin		25,038

SUCRE. Soit à cause du mauvais temps, soit à cause de l'importance [illegible], le stock sur la Levée a longtemps dépassé aujourd'hui 2400 boucauts. Il n'est [illegible] aucun changement dans les prix [illegible].

[illegible] de la Havane sont toujours calmes aux prix [illegible].

MELASSE. Cet article a été en demande très limitée depuis notre dernière revue, et nous n'avons entendu parler [illegible].

FARINE. Le marché a été très calme [illegible] la consommation de la ville [illegible].

PRODUITS DE L'OUEST. La pluie ayant beaucoup [illegible].

WHISKEY. La demande de cet article est très calme à 16 [illegible].

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE. [illegible]

[illegible]

CAFE. [illegible] Rio, 7 3/4 à 8, [illegible].

BLANC DE BALEINE.—En demande limitée.—Le stock [illegible]. Nous cotons : Nantucket 25, New Bedford 26.

CHANGE.—Les traites sont en demande modérée au cours suivants :

CHANGE A L'INTERIEUR

Sterling de	7 à 8	p. ct. prime.
France,	5.25 à 5.30	
New-York, soixante jours de vue	[illegible]	c. d'esc.
Chèques à vue,	[illegible]	p. ct. prime
Philadelphie, soixante jours de vue	[illegible]	p. ct. d'esc.
Do à vue	[illegible]	p. ct. prime
Boston, soixante jours	[illegible]	p. c. esc.

FRET. Le fret pour l'étranger est toujours calme au [illegible]. Le taux du fret pour les ports des Etats Unis a légèrement prit faveur.

FRET.

Coton pour Liverpool	3/8 d.
Do du Havre,	3/4 ct.
Do do New York,	$1 00 par balle
Do do Boston,	$1 00 do
Tabac pour Cowes,	35 à 37 s. 6 d.
Do do Londres directement,	00 à 00
Do do New York,	5 à 5 50
Do do Boston,	6 à 6 50
Do do Philadelphie,	00 à 00

MARCHÉ MONETAIRE DE LA NLLE.-ORLEANS

Billets du trésor des Etats Unis.		
[illegible] de $1000	pair à 1/2 pr. ct. de prime.	
500	pair à 1/2	do
50 au et 100	pair à 1/2	do
Billets de la Banque Consolidée	30 à 33 p. c.	escompte
do Commerce	16 à 17	do
do Citoyens	37 à 39	do
do Améliorations	60 à 62	do
do Atchafalaya	80 à 82	do
do Exchange	58 à 60	do
do Orléans	35 à 40	do
do des Municipalités	12 à 14	do
do [illegible]	6 1/2 à 8	do
do [illegible]	63 à 65	do
do Alabama	13 à 15	do
do Kentucky	pair à 1 p. cent	do
do Tennessee	1 à 2 1/2	do
do Ohio	1 à 2	do
do Illinois	60 à 65	do
do Indiana	1 à 2	do

☞ Les personnes qui désirent acheter des terrains et [illegible] sont informées que plusieurs lots de terre de valeur et un lot de nègres seront vendus aujourd'hui à midi, à l'Arcade de Banks, par ordre du syndic de la faillite de N. Nichols, et abandonnés par ce dernier à ses créanciers. 10 juin.

SALSEPAREILLE DE SANDS.

PERTE d'appétit, indigestion, maux de cœur, gastrite, ou inflammation de l'estomac, toutes ces maladies proviennent de la même cause—de la sécrétion morbide du suc gastrique et de la bile. Viennent ensuite l'acidité de l'estomac, les éructations, le malaise après les repas, les oppressions, les maux de tête, les nausées, l'agitation nerveuse et autres diverses souffrances particulières connues du malade seul. Pour tous ces maux, un nouveau remède a été pour la consolation de l'humanité souffrante, depuis l'apparition de la SALSEPAREILLE DE SANDS, qui est une composition purement végétale. Ce spécifique pénètre dans la circulation, et met ainsi en contact avec les germes des maladies et les détruit en déplaçant les sécrétions morbides [illegible].

Pour plus amples détails, voir les divers avis dans ce journal et ailleurs.

☞ Préparée et vendue en gros et en détail, et pour l'exportation, par A. B. Sands et Co. droguistes chimistes, [illegible] Broadway et Chambers Street, New York.

Vendue aussi en gros, en détail et pour l'exportation, à leur bureau Méridional, rue St. Charles, No. 12, Nouvelle-Orléans.

Vendue aussi par A. Oliver et Co. 84, rue de Chartres, et par Sickles et Co. No. 30, rue du Canal, par Dufilho, 140, rue de Chartres, et par les marchands et droguistes des divers endroits des Etats Unis.

Prix, $1 par bouteille—6 bouteilles pour $5.

NOTA. Demandez la salsepareille de Sands et n'en prenez pas d'autres. 7 juin.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $4 86 (en espèces) par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 38 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi 12 juin courant.

Les pains de seconde qualité, ou de trois pour dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, c'est à dire [illegible] onces.

WM. FREBET, Maire.

Nouvelle-Orléans, le 9 juin 1843.

☞ Le sac aux lettres du navire WINDSOR CASTLE, pour le Havre, sera fermé aujourd'hui, à 4 heures P. M. 10 juin L. H. GALE, 93, Commune

☞ Le steamer ALEX. SCOTT, capitaine John C. Swon, partira pour St. Louis et tous les ports intermédiaires aujourd'hui samedi 10 du courant, à 4 heures P. M. [illegible] passage [illegible] invités à se trouver à bord. JOHN R. SHAW & Co, 10 juin Agents

☞ Le navire Tippecanoe, du Havre, est actuellement en déchargement vis-à-vis le marché aux légumes. Les consignataires sont invités à retirer leurs permis dans les 24 heures, faute de quoi leurs marchandises seront envoyées dans les magasins de la Douane. L. H. GALE, 93, Commune

LOIS DE L'ETAT,

Passées à la dernière Législature.

A vendre à la Librairie de Lelièvre, et au Dépôt de Morgan, au Merchant's Exchange.

CANDIDATS.

CANDIDAT

Pour Sénateur de la Paroisse Jefferson

F. FAUSTIN FORTIER.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

PAR LE SHERIF.

La Banque de l'Etat de la Louisiane vs. A. Roux et M. N. Cordier et al.

COUR DE PAROISSE.—No. 15,479.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, mardi, le 11 juillet 1843, à midi,

1o. Un ilet de terre situé au faubourg Franklin, désigné par le No. 162, sur le plan original dudit faubourg, ledit ilet de terre étant compris entre les rues Force, Liberaux, Arts et Peintres, et mesurant d'après un certain plan fait le 10 d'avril 1837, par Voisijoly, architecte, et déposé en l'étude de A. Chiapella, notaire public, en cette ville, 309 pieds de face à la rue Liberaux et une même façade à la rue de la Force, 319 pieds de face à la rue des Arts et une même façade à la rue des Peintres; ensemble avec tous les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

2o. Un autre ilet de terre situé au faubourg Washington au-dessous de cette ville, désigné par le No. neuf, sur un certain plan dressé par R. Rideaux & co. ingénieurs, daté du 8 novembre 1830, et déposé en l'étude de J. Mossy, notaire en cette ville; ledit ilet de terre étant compris entre les rues Girod, Urquhart et Emilie et par la propriété des Religieuses Ursulines, et ayant onze lots de terre numérotés de 1 à 11 inclusivement; lesdits lots ayant les dimensions suivantes, savoir: [illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

D. AUGUSTIN,

10 juin—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Charles E. Lominé vs. Giovanni Folessy.

COUR DE DISTRICT—Nos. 22,519.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, vendredi 14 juillet 1843, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o. Cinq lots de terre situés près de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés par les Nos un, deux, trois, quatre et cinq, de l'ilet No. onze, compris par les rues Kerlerec, Columbus, Prieur et Johnson, sur un plan dressé par Bourgerol, voyer de la 1ère Municipalité de la ville de la Nlle. Orléans, en date du 10 avril 1839, et déposé en l'étude de Lucien Hermann, notaire, par acte du 18 mai 1841. [illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant. A. SIDNEY LEWIS,

10 juin—3 en 30j Shérif de la Cour de District

ETAT DE LA LOUISIANE.—Paroisse de Jefferson—Cour de District—No. 22,047—Ira H. Durand vs. Thomas B. Harper, George Merrick et H. S. Harper.

En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, à l'Hôtel de la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, mardi le 27 juin courant, à une heure du relevée,

Un ilet de terre contenant douze terrains, situé à Carrollton, dans la paroisse de Jefferson, compris entre les rues Saint-Hillary, Adam, Joséphine et Cinquième, désigné par la lettre B, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, en date du seize janvier mil huit cent trente-cinq. [illegible]

Conditions de la vente.—Ceci étant la seconde et dernière criée, la propriété ci-dessus sera adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur à la charge par l'adjudicataire de fournir son obligation à un an, portant intérêt à cinq pour cent et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

14 juin—3en10j MANUEL J. GARCIA, shérif.

COUR DE COMMERCE.—No. 5,921—Anthony Kelly vs. Thomas Hill et Ann sa femme—No. 6,021—Le même vs. Thomas Hill et Ann sa femme, et Wm. & Jno. Lockett, intervenant par injonction.

En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au No. 92, rue St. Pierre, le mercredi 21 juin 1843, à 10 heures du matin,

74 tonneaux de London ale et porter en bouteille, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant. EMILE LA SERE,

10 juin—3en10j Shérif de la Cour de Commerce.

No. 14667—V. Lafaut vs. Théo. Frélicher.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, en cette ville, mardi, le 11 juillet 1843, à midi,

Le bateau à vapeur WALKER, ses agrès, appareaux et ameublement, comme il se trouve maintenant sur la rive droite du Mississipi, vis-à-vis la propriété de J. McDonogh.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

D. AUGUSTIN,

9 juin—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

PAR LE SHERIF.

COUR DE COMMERCE.—No. 5,777—C. W. Horner, chargé de la vente des biens de J. Tagert, Jr. vs. la compagnie d'Assurance des pompiers de la Nouvelle Orléans;

En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le samedi 10 juin 1843, à midi, les billets ci-après décrits, saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:

1o. Un billet souscrit par Richard Swain, à l'ordre de J. B. McClure, daté du 16 août 1839 et payable à six mois de date, de $1687, [illegible]

[illegible]

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,

29 mai—3 en 10j Shérif de la Cour de Commerce

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour de District—No. [illegible]—Charles A. Sumpter Turner, Henry Turner, [illegible]

[illegible]

PAR LE REGISTER.

Succession de Samuel Ray.

LA vente du fond du magasin de comestibles, appartenant à ladite succession, sera continuée demain, à midi, à l'encoignure des rues Victoire et Champs Elysées.

W. F. C. DUPLESSIS,

9 juin Register des Testaments.

ETANT sur le point de quitter la ville, j'ai laissé ma procuration à MM. F. Ganucheau et D. Bouligny aux quels pourront s'adresser les personnes qui ont des affaires avec moi.

Nouvelle Orléans, le 10 juin 1843

10 juin—3 U. BOULIGNY, Jr.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent de charger de leurs pouvoirs M. Jean Leisy, qui signera par procuration à dater de ce jour.

Nouvelle Orléans, 1er juin 1843.

10 juin 6 WAPLER & FILS.

PARAPLUIES.—30 caisses soie et gingham, 28 et 34 pouces, à vendre par ISAAC BRIDGE, 10 juin 76, Magasins

TABAC.—50 caisses et barrils différentes marques et qualités, à vendre par ISAAC BRIDGE, 10 juin 76, Magasins

INDIENNES et toiles à chemises—10 caisses indiennes garance, deux et trois couleurs, et 34 balles toile écrue pour chemises, à vendre par ISAAC BRIDGE, 10 juin 76, Magasins

CHOCOLAT espagnol—10 caisses, à vendre par ISAAC BRIDGE, 10 juin 76, Magasins

TABAC en feuilles de la Havane, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée. 10 juin

LAINE mexicaine—200 balles, à vendre par R. D. BLOSSMAN, 10 juin 86, Bienville

VIN DE CHAMPAGNE—60 caisses de qualité supérieure, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par R. D. BLOSSMAN, 10 juin 86, Bienville

FIL à coudre—Fil en bobines, coton en pelottes et en bobines, ayant droit au debenture, à vendre par R. D. BLOSSMAN, 86, Bienville 10 juin

GRAISSE—40 barils, 20 [illegible] et 300 barillets à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras. 10 ju

FARINE.—134 barils en débarquement du steam boat Alex. Scott, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras. 10 ju

PORC.—270 barils mess, 190 do. M. O. 25 flancs et 6 épaules, convenable pour habitation, à l'inspection de Kerr. à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras. 10 ju

BACON—50 barriques assorti, en débarquement du steam boat Alex. Scott, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras. 10 ju

HARICOTS blancs—20 barils première qualité, à vendre en magasin par PRICE & FROST, 20, Poydras. 10 ju

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Mercredi 7 juin 1843—Présent l'hon. A. M. Buchanan juge—No. [illegible]—John F. Miller vs ses créanciers et les créanciers de Jones Marsh & Co.—Sur motion de H. H. Strawbridge avocat de A. Oliver et autres, et sur la suggestion que les avis habituels et nécessaires d'une assemblée des créanciers qui devait avoir lieu aujourd'hui n'ont pas été donnés—Il est ordonné que ladite assemblée est renvoyée et qu'une assemblée des créanciers dudit insolvable aura lieu par-devant C. Pollock not. pub le mardi 10 de juillet 1843, à 10 heures A. M. pour y nommer des syndics et y délibérer et agir sur les affaires en général du dit insolvable.

Extrait des minutes.

10 juin—3 en 30j W. F. WAGNER, Dep. Greffier

FROMAGES DE GRUYERE. Les soussignés offrent à vendre en débarquement du brick [illegible] de Bordeaux,

8 cuveaux contenant chacun 4 fromages de Gruyère "véritable" chaque fromage renferme dans une enveloppe de plomb. BOUTIN GALLY & Co. 3 juin No. 29, rue Toulouse

MEUBLES SUPERBES à vendre pour cause de départ se composant d'un Lit, d'une Armoire, d'une Toilette d'une Table à ouvrage, d'un Piano français de Pleyel, Table à manger, Chaises, &c. &c.

S'adresser rue Royale No. 106, entre Conti et St. Louis, au magasin. 6 juin—6

VENTES DE SHERIFS

Les héritiers d'Emerson vs. Chas. Byrne.

COUR DES PREUVES.—No. 1806—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi, le 10 juin 1843, à midi,

[illegible]

D. AUGUSTIN,

21 mai—3en10j Shérif de la paroisse d'Orléans

Bernard et Albert Soulié vs. Jos. Ross Purdon.

COUR DE PAROISSE.—No. 15,348—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, samedi, le 10 de juin 1843, à midi,

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant.

D. AUGUSTIN,

6 mai 3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Mde. A. F. Charbonnet vs son mari

COUR DE PAROISSE.—No. 15,340.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nlle. Orléans, et lancé contre Mde. A. F. Charbonnet, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, lundi, le 12 juin 1843, à midi, les esclaves ci-après décrits, saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Adelaïde, âgée de 32 ans, et trois enfants: Estelle, âgée de 8 ans; Jame, âgée de 4 1/2 ans, et Alexandre âgé de 9 mois

Conditions: comptant. D. AUGUSTIN,

10 mai—3 en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

VENTES DE SHERIF.

Elizabeth Adèle Ducros, femme de Gabriel E. Villere, vs. Pierre Adolphe Ducros.

COUR DE DISTRICT—No. 21,380.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, Mercredi, cinq juillet 1843, à midi, les propriétés et esclaves suivants, savoir

[illegible]

A. SIDNEY LEWIS,

Shérif de la Cour de District

[illegible]

VENTES DE SHERIF.

COUR DE COMMERCE—No. [illegible]—L. Millaudon vs. Peter Cunningham—En vertu d'un writ de fieri facias lancé sur un Bond payable à douze mois, [illegible] à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité rue St. Louis, le mardi, 11 juillet 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Toute cette portion de terre de forme irrégulière avec les bâtisses et améliorations qui existent dessus, située sur la partie de la [illegible] [illegible]

Conditions—Comptant.

EMILE LA SERE,

9 juin—3en10j Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DE COMMERCE—No. 4891—Reid & Newman vs John Madden—[illegible] j'offrirai en vente publique, à la [illegible] d'Orléans, [illegible] 10 juin 1843, à dix heures du matin,

20 balles de coton, saisies dans l'affaire ci-dessus

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,

8 juin—3 Shérif de la Cour de Commerce.

[illegible]

VENTES DE CE JOUR:

Chapeaux, Souliers, [illegible]

PAR MULLEN & O'HARA

[illegible] Paulding's Row

IL sera vendu [illegible] du courant, à dix heures, [illegible] chapeaux assortis [illegible]

AUSSI A ONZE HEURES.

Un grand assortiment de comestibles, tels que genièvre, brandy, cidre, thé, savon, chandelles, poivre, etc. etc.

10 juin 1

PAR VINCENT & DE FERIET.

IL sera vendu samedi, 10 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis

Un lot de terre dans la rue Marigny, entre les rues Dauphine et Amour, ayant 30 pieds de face, [illegible]

Conditions [illegible]

Aussi. Une bonne négresse âgée d'environ 24 ans, [illegible]

PAR WILLIAM G. HEWES.

IL sera vendu, samedi 10 du courant, au magasin d'encan rue de Bienville, No. 47, à midi,

[illegible] cigares de la Havane, des marques Principe, Union Toulad, Baydad et Bowden.

Aussi—Environ 20 caisses Tabac manufacturé de James River. 9 juin—2

PAR WILLIAM G. HEWES.

SAMEDI 10 du courant, à dix heures, il sera vendu—

Quelques marchandises sèches consistant en Guinghams, Ginghams, Toile d'Irlande, Bretagnes, Soie à coudre, &c. &c. 9 juin 2

Excellentes domestiques pour famille.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan, samedi 10 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, les esclaves ci-dessous:

FRANCES, négresse âgée de 26 ans, parlant français et anglais, élevée en ville, vendue pour aucune faute, ayant tous les titres [illegible] pleinement garantie.

Conditions, comptant

L'acte de vente par-devant A. Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur

VICTOIRE, négresse âgée de 21 ans, bonne cuisinière [illegible], parlant français et anglais, pleinement garantie. Titres [illegible]

Conditions, comptant

L'acte de vente par-devant [illegible] notaire public, aux frais de l'acquéreur 9 juin—2

PAR A. FERNANDEZ & Co.

Vente positive, pour clore diverses consignations

SAMEDI prochain, 10 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin de M. [illegible], rue [illegible] No. [illegible], sans réserve,

24 barriques Vin rouge Pauillac Médoc,

24 do do Chateau Lafitte [illegible]

3 barils do Haut Talence vieux,

[illegible] do do Haut Lafitte, [illegible]

20 barils Vin blanc Sauterne

[illegible]

Cognacs, genièvres de Hollande, absinthe Suisse, liqueurs assorties, curaçao et kamtack, [illegible]

☞ Ces vins sont tous d'excellente qualité, et ont tous été [illegible]

Conditions, à la vente 7 juin—4

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le samedi 10 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis

Un terrain situé rue des Remparts, entre les rues de [illegible] et St. Philippe, [illegible]

ESCLAVES

[illegible] âgée de 30 ans,

[illegible] âgé de 18 ans,

[illegible] âgé de 13 ans,

[illegible] âgée de 48 ans.

Conditions

Le terrain, un dixième comptant et la balance à un, deux, trois, quatre et cinq ans, avec endossement sur le premier billet seulement.

Les esclaves, un dixième comptant et la balance à un, deux, et trois ans. Tous les billets endossés à satisfaction [illegible]

Les actes de vente seront passés par C. Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs

9 juin—D1. 5, 7 et 10 juin

Vente de syndic

Nathan Nichols à ses créanciers

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

ED RICHARDSON, Encanteur

IL sera vendu à l'encan samedi 10 juin prochain, à l'arcade de Banks, rue des Magasins, à midi, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable Cour de paroisse en date du 27 avril 1843, et sous la direction de John D. Fink, syndic, les propriétés ci-après décrites, abandonnées par Nathan Nichols à ses créanciers, savoir

[illegible]

VENTE DE SYNDIC

Nathan Nichols à ses créanciers.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

Ed. RICHARDSON, Encanteur.

[illegible]

Trois VACHES LAITIERES.

26 avril—6 en 1

VENTES A L'ENCAN,

Vente de Marchandises.

PAR MULLEN & O'HARA,

12, rue du Canal, Paulding's Row

IL sera vendu, lundi 12 du courant, à 10 heures, Toile et Linon uni et à dessins, Toile à draps, Nappes, Gants pour hommes et femmes, Bas, Jupons, Mousselines [illegible], Cotonnades, &c. &c.

Aussi, à 11 heures et demie—

Vins, Genièvre, Brandy, Morue, Thé, Chandelle, Savon, Poivre, et une variété de comestibles, &c. &c.

10 juin—2

PAR A. FERNANDEZ & Co.

IL sera vendu, lundi 12 juin à 4 heures P. M. au magasin de fleurs, Plantes et Arbustes de J. Bourdin, rue Royale No. 27, un assortiment considérable de Plantes et Arbustes de premier choix, [illegible], Jasmins d'Arabie, Jasmins du Cap, [illegible], Frangipaniers, Réséda arbre, [illegible], Roses [illegible] variétés, dont 20 nouvelles, &c.—Aussi une infinité d'autres plantes trop longues à énumérer

Conditions, comptant 8 juin—4

Vente positive, pour cause de départ.

PAR ANTHONY FERNANDEZ & Co.

IL sera vendu jeudi 15 juin, à 10 heures du matin au magasin de M. Audra, rue Vieille Levée, No. 81, entre St. Louis et Conti, les marchandises de ce magasin, consistant en draps, casimirs, nouveautés, étoffes de printemps, [illegible], cotonnades, coutils, &c. et un assortiment d'habillements confectionnés pour été et hiver. Cette vente mérite l'attention des acheteurs.

Conditions, comptant 7 ju

Mousquets des Etats Unis

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan, lundi 12 du courant à midi, à l'Arcade, derrière le bureau de la Douane, par ordre du colonel Whitley, du département de l'ordonnance des Etats Unis.

253 caisses mousquets des Etats Unis, contenant:

2,163 armes nationale,	bronzes		
24 do do	brillants	Plus ou	
320 courant,	bronzes	moins.	
132 do do	brillants		

Ces armes sont principalement neuves et en bon ordre.

Conditions: comptant. 7 juin

VENTE PAR LE JUGE DE LA PAROISSE JEFFERSON, ETAT DE LA LOUISIANE

Succession de Peter Lynch.

JEUDI le treizième jour de juillet prochain, à midi, au nouvel Hôtel de la Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, conformément à un ordre de l'honorable Cour des Preuves de cette paroisse, en date du 9 juin, il sera vendu pour le compte de la succession de Peter Lynch, l'esclave suivant, savoir:

La négresse esclave MARIANN, âgée d'environ 45 ans. Les titres de ladite esclave sont seulement garantis.

Conditions de la vente.—comptant.

Donné sous ma signature, le 9 de juin de l'année de N. S. 1843 P. F. SMITH,

10 juin—4 en 30 Juge de Paroisse.

Vente par le juge de la paroisse Jefferson.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Succession de Hildebert Landry.

LUNDI, 26 du courant, à midi, à l'ancienne résidence du défunt, rue Rousseau, ville de Lafayette, conformément à un ordre de l'honorable Cour des Preuves de cette paroisse, en date de ce jour, il sera vendu pour le compte de la succession de Hildebert Landry,

Les effets mobiliers appartenant audit défunt, consistant en meubles meublans et ustensiles de cuisine.

Conditions de la vente—Comptant

Par ordre de la Cour, le 9 juin 1843.

10 juin—3en10j P. F. SMITH, juge de Paroisse.

QUARTIER-GENERAL, PREMIERE DIVISION MILITAIRE.

Nouvelle-Orléans, 7 juin 1843.

ORDRE No. 8

LES corps de volontaires de la Première Division Militaire prendront les armes le mardi 4 juillet prochain, à 8 heures du matin et se rendront aux lieux ordinaires de leur réunion, équipement complet, pour célébrer, avec les honneurs militaires, le 67ème Anniversaire de notre indépendance nationale

Les commandans de la Légion de la Louisiane et du Bataillon Washington sont particulièrement chargés de l'exécution du présent ordre en ce qui concerne les corps sous leurs commandements respectifs, et se rendront avec eux aux ordres ultérieurs du Quartier-Général de la Division

Par ordre du Major Général Lewis, commandant la Première Division Militaire.

MANDEVILLE MARIGNY,

8 juin Aide-de-Camp.

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.

La compagnia si riunirà in assemblea generale Sabbato 10 corrente, alle ore 7 1/2 precise, di sera nella solita sala all' angolo di Chartres e St. Louis, per trattare degli affari di tutta importanza.

Da ordine del Capitano,

9 giugno Il Foriere RAMELLA

GRAISSE—Huile de graisse pure et bonne, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 31 mai 40, Camp

CHANVRE—[illegible] balles en débarquement du Congress, à vendre par HULLIN & [illegible] 31 mai

CUIVRE en feuilles—[illegible] à vendre par [illegible]

JAMBONS—Pisté cérés et épaules, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 3 mai 42, Poydras

FARINE—100 barils des moulins à vapeur de Warsaw à vendre en débarquement du steamer Meteor, par HARROD, DARLING & Co., 43, Commune

WHISKEY—175 barils reçu par un chaland, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 5 mai 42, Poydras.

TRESOR DE LA POITRINE.

Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais, Pharmacien chimiste à Paris.

DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche, les rhumes, les catarrhes les plus rebelles [illegible]

Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de lichen d'Islande.

On trouvera la pâte et le sirop de mou de veau chez toutes les pharmaciens de la Nouvelle Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No. 230, rue Royale dont la signature est apposée à chaque boîte 6 fev—1a

A LOUER—Ces trois lots de terre situés derrière le Marché de la rue Poydras, bornés par les rues Poydras, Cirque, St. Jean St. Pierre et St. Paul. Ils sont déjà entourés et possession en peut être donnée immédiatement. S'adresser au Bureau du rail-road de la Nouvelle Orléans et Carrollton, rue du Canal 12 mai